



PREFET DE LA MAYENNE

Direction Départementale des Territoires de la Mayenne
Service Eau et Biodiversité
Unité milieux aquatiques

DOSSIER SIMPLIFIE DE DECLARATION

au titre de la Loi sur l'Eau

Vidange de plan d'eau

Références réglementaires du Code de l'environnement :

- Articles L.214-1 à L.214-3
- Article R.214-1 : rubrique 3.2.4.0. de la nomenclature

Vidanges de plans d'eau dont la superficie est supérieure à 0,1 hectare hors opération de chômage des voies navigables, hors piscicultures mentionnées aux articles L.431-6 et L.431-7 du même code - (Déclaration)

- Articles R.214-32 à R.214-40

Dossier à déposer en 3 exemplaires à l'adresse suivante:

DDT de la Mayenne
Service Eau et Biodiversité
Unité milieux aquatiques
Cité Administrative - Rue Mac Donald - BP 23009
53063 LAVAL cedex 9

1) DEMANDEUR

Nom – Prénom : _____

Personne morale ⁽¹⁾: _____

(1) personne morale : GAEC, EARL, ASA, ASLI, etc.

Nom – Prénom du représentant légal : _____

N° SIRET : _____ ou à défaut date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

2) SITUATION DU PLAN D'EAU

Communes	Lieudit	Parcelle(s) concernée(s) (Section et n° parcelle)	Nom du plan d'eau

3) CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU

- Date de création : _____

- Le plan d'eau a-t-il fait l'objet : _____ si oui à quelle date ?

- d'un arrêté préfectoral d'autorisation : oui non _____

- d'un récépissé de déclaration : oui non _____

- d'une régularisation d'existence : oui non _____

- Surface maximale mise en eau : _____ m²

- Profondeur maximale : _____ m

- Capacité maximale du plan d'eau : _____ m³

- Mode d'alimentation du plan d'eau :

- barrage de cours d'eau : - dérivation de cours d'eau :

- sources : - fossés et drainage :

- pompage : - ruissellements :

- nappe d'accompagnement : - rejet de trop plein :

- Si le plan d'eau est alimenté par un cours d'eau :

Nom du cours d'eau : _____

Catégorie piscicole : 1ère 2ème

- Type de dispositif de vidange : _____

- Existe-t-il une pêcherie ? : oui non

4) PROGRAMME DE VIDANGE ET DE REMPLISSAGE

- Fréquence de vidange : _____
- Date de la dernière vidange : _____
- Période envisagée pour la réalisation de la vidange : _____
- Nom du responsable chargé de la vidange : _____
- Débit : _____
- Destination du poisson : _____
- Y aura-t-il vente du poisson ? : oui non
- Type d'acheteur : particulier pisciculteur AAPPMA Autre
- Nature de l'émissaire :
 - fossé : oui non si oui, lequel : _____
linéaire avant rejet dans le cours d'eau : _____ m
 - cours d'eau : oui non si oui, lequel : _____
catégorie piscicole : 1ère 2ème
- Période de remplissage prévue : du _____ au _____
- Agrément sanitaire : oui non
 - si oui : - date de l'agrément : _____
 - n° agrément : _____

5) DOCUMENT D'INCIDENCE

Détailler de façon claire et précise :

- le dispositif de rejet (bonde, moine, déversoir...), les capacités de débit ainsi qu'une description des opérations de vidange :

- les modalités de vidange (durée, débit...) :

- les modalités de récupération du poisson et d'élimination des espèces dont l'introduction est interdite :

- en cas de curage, la destination des vases (nom de la commune et références cadastrales de la parcelle : section et numéro) :

- les modalités de remplissage du plan d'eau (en cas de plan d'eau connecté à un cours d'eau, le maintien d'un débit minimal est nécessaire) :

- Evaluation des incidences Natura 2000

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation de l'un des sites Natura 2000 ? : oui non

6) MESURES CORRECTIVES

- décrire les dispositifs éventuels mis en place pour limiter les départs de sédiments (barrage filtrant, botte de paille....) :

7) MOYENS DE SURVEILLANCE

- pendant la vidange :

- après la vidange :

8) ELEMENTS GRAPHIQUES, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier

Joindre au dossier :

- Copie de la carte IGN au 1/25000^{ème} avec indication de l'emplacement du plan d'eau
- Extrait du plan cadastral récent avec indication de l'emplacement du plan d'eau
- Schéma des dispositions de vidange et de retenue des sédiments

9) ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage à respecter les dispositions des prescriptions générales qui lui seront adressées le cas échéant ainsi que les dispositions de la présente déclaration si celles-ci ne sont pas contraires aux prescriptions générales.

Date : _____

Nom et Prénom du pétitionnaire :

Signature de son représentant légal :